

Nouvelle signalétique pour Sainte Rolende

MARIE ADAM Publié le lundi 05 août 2013 à 05h38 - Mis à jour le vendredi 09 août 2013 à 14h36



HAINAUT **Le panneau informatif sera installé près du musée consacré aux marches.**

La saison des marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse bat son plein. Un nouvel élan autour de cette tradition est apparu depuis leur inscription sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco en décembre 2012. Et pourtant, les acteurs de terrain œuvraient à leur promotion bien avant cette reconnaissance.

Le Groupe d'action locale (GAL) Entre-Sambre-et-Meuse a pris part au projet Tourisme doux dès 2009. C'est dans ce cadre que viennent d'être fabriqués quatre nouveaux panneaux destinés à l'accueil des touristes. Ils présentent les quatre principaux rendez-vous des communes couvertes par le GAL à savoir Gerpinnes et sa célèbre Sainte-Rolende, Walcourt et la marche Notre-Dame, Florennes et la Saints Pierre-et-Paul ainsi que Cerfontaine et ses festivités du 15 août.

"Cette signalétique est un outil indispensable pour donner une meilleure visibilité au folklore. Les visiteurs d'un jour trouveront un alibi pour revenir dans la région", souligne Michel Robert, échevin du folklore à la commune de Gerpinnes. Le panneau sur le Tour Sainte-Rolende sera prochainement fixé à proximité du musée des marches, en plein centre de la ville.

Surface anti-graffiti

"Une des faces comporte une photo de la marche. Il s'agit d'un appel visuel que tout un chacun peut voir de loin", précise Pierre-Louis Derbaudrenghien, chargé de mission au sein du GAL. "De l'autre côté, le citoyen trouvera les informations plus complètes sur la marche." Un bref historique et le circuit emprunté par le cortège sont en effet repris ainsi que le calendrier des autres marches organisées sur l'entité. Le texte est inscrit en français et en néerlandais.

Le matériau dans lequel a été réalisé le panneau est à la pointe de la technologie. "La surface est anti-UV, anti-graffiti. Le texte et les images sont teintés dans la masse." Le coût d'un totem s'élève à 5 000 €, entièrement subsidiés par la Région wallonne et l'Europe. Les communes, de leur côté, n'ont eu qu'à fournir les illustrations.